




THÈMES	<u>CHARTE DU GROUPE « RESEAU »</u>
<p>Cadre général</p>	<p>LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Les projets de loi de finances de l'Etat et de financement de la sécurité sociale pour l'année 2019 réaffirment le cap du gouvernement : le handicap est une priorité du quinquennat. Cet engagement se concrétise pleinement par des investissements massifs dans l'accompagnement et les solidarités, afin de construire une société plus inclusive et conforter la pleine citoyenneté des personnes. Le gouvernement souhaite résolument favoriser l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans toutes les structures d'accueil pour leur permettre de grandir aux côtés de tous les enfants, dans les mêmes établissements. Pour information, le budget 2019 du gouvernement confirme son engagement sur: → scolarisation en milieu ordinaire en construisant l'école inclusive. 12 400 accompagnants supplémentaires seront financés, pour faciliter la scolarisation des enfants handicapés qui nécessitent un accompagnement spécifique. → stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022. Elle a notamment pour objectifs de favoriser le repérage précoce chez l'enfant en bas âge et l'accompagnement des personnes autistes tout au long de leur parcours de vie, à la crèche, à l'école.</p> <p>La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a élaboré et mis en œuvre - depuis 2015- le programme « Accueillir les enfants 0-6 ans, en situation de handicap ou à besoins spécifiques en milieu ordinaire sur le territoire Cœur de Chartreuse », afin de permettre la continuité d'accueil des enfants et de leurs familles et de permettre des passerelles avec les différents secteurs de la vie quotidienne des familles.</p> <p>Le groupe réseau est une instance ressource sur le territoire sur la thématique, constitué par des professionnels « petite-enfance » du milieu ordinaire, des professionnels du milieu spécialisé, des institutions, des réseaux, des collectivités et élus.</p> <p>Il sollicite le PRHEJI (Pôle Ressource Handicap Enfance et Jeunesse de l'Isère), pour son expertise sur la thématique ; également des compétences de l'IREPS Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé).</p>
<p>Finalité, Objectifs</p>	<p>Les objectifs du groupe sont définis à l'année, renouvelables. Ils sont travaillés par le groupe « réseau » lors de la première séance de travail en début d'année N. Pour 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer une dynamique de relais d'informations → Permettre la rencontre entre les professionnels sur leur espace de travail → Se donner les moyens d'accompagner les démarches des parents dont les enfants sont accueillis en milieu ordinaire → Faciliter le lien avec le milieu spécialisé → Favoriser le travail de proximité avec les institutions → Créer « une trousse de secours » pour les équipes professionnelles du milieu ordinaire → Recueillir les attentes en matière de formation des professionnels, organiser le cas échéant ces formations à l'échelle du territoire → Etre associé au fonctionnement des malles pédagogiques → Réfléchir à un lieu pérennisable dans une temporalité adaptée (espace -temps ; moment etc...) → Elaboration pour les familles d'un listing « ressources » et un annuaire papier : <ul style="list-style-type: none"> * des institutions * des professionnels du milieu spécialisé * des professionnels du milieu ordinaire : accueil mode de garde 0/6 ans, accueil de loisirs 3/6 ans avec ouverture sur la jeunesse 6-12 ans. * des collectivités et élus * des liens entres familles par le biais du poste de renfort → Elaboration en commun d'un calendrier d'actions → Permettre une ouverture des séances « thématiques » à tout public pour enrichir les échanges
<p>Principaux Engagements</p>	<p>L'engagement au sein du groupe « réseau » se prend annuellement, pour la durée d'un exercice civil. Il est demandé un engagement sur une année pleine en présentiel : Une personne engagée peut se faire remplacer. Nos engagements les uns envers les autres : investissement, tolérance, cohésion et respect, respect du secret professionnel.</p>
<p>Rôles, Responsabilités, Attentes mutuelles, Membres</p>	<p>Nous attendons un investissement équilibré de tous les membres du groupe, de la tolérance les uns envers les autres, de la cohésion entre nous et du respect. Une mauvaise communication et le manque de fil conducteur sont des éléments qui pourraient impacter négativement nos relations de travail. Un accompagnement des familles dans leur parcours vers une autonomie. Le groupe s'engage à un portage mutuel sans prosélytisme. Chaque début d'année civile, le groupe « Réseau » offrira la possibilité à d'autres membres d'intégrer la démarche pour une année ou plus.</p>



<p>Evaluation Critères et formalisation</p>	<p>L'atteinte des objectifs sera mesurée tout au long du projet grâce aux différentes rencontres, compte-rendu et productions effectives (évolution de la structuration, ajustements des offres du groupe réseau –formations, conférences, instances ouvertes, mises à jour plaquette groupe réseau ...) La réussite du fonctionnement collectif se mesurera par l'implication des professionnels et la poursuite de l'instance ; le nombre de participants ; le nombre de séances ; le nombre de documents distribués etc...</p>
<p>Procédures: <i>Rencontres</i></p>	<p>Le groupe se réunit en présentielle à hauteur de 3 fois par an pour la structuration du groupe. Les rencontres durent 2h. Le lieu de la rencontre pourra varier en fonction de la demande du groupe, dans les locaux de la communauté de communes Cœur de Chartreuse, des structures petite-enfance, dans les cabinets de soins... Les moments de rencontre vont être définis par concertation avec l'outil « Doodle ». Les rencontres seront balisées par un ordre du jour, préparé et envoyé aux participants en amont. Un compte-rendu sera écrit après chaque rencontre, ils permettront de garder la trace des décisions. La planification permettra le suivi des actions engagées. Poursuite de la démarche par des actions de formation proposées par le groupe avec un planning prévisionnel chaque année.</p>
<p><i>Co-crédation d'un calendrier d'action</i></p>	<p>Un calendrier est créé chaque début d'année civile avec les attentes du groupe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Quatre rencontres thématiques, durant l'année, ouvertes à tout public : 1. Lieu-espace-temps : échanges avec différents intervenants de SESSAD, LAEP, plateforme de prévention et autres ... 2. Lien facilitateur pour les familles, MDA, MDPH, « Compilio »... 3. Autisme : mission des professionnels, avec Envol Isère Autisme, PREHJI, PMI ... 4. Scolaire : lien passerelle - formation des professionnels, Apedys → Des partages d'expérience, 2 séances, accompagnées par l'IREPS et par une psychologue du territoire
<p><i>Communication :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>site internet</i> - <i>plaquette annuaire</i> - <i>logo et slogan</i> - <i>glossaire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'outil de communication permettant de regrouper toutes les informations concernant le groupe, est le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse http://coeurdechartreuse.fr , rubrique « enfance-jeunesse », onglet « handicap ». - Tous les professionnels et familles investis dans le groupe, relaient les informations via leur liste de contacts personnels pour ce qui est des événements du territoire. - Une plaquette annuaire à destination des familles avec la liste non exhaustive des membres du groupe engagés dans le « réseau ». Chacun des membres autorise la publication de ses données sur cette plaquette et sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. - Un logo représenté par des enfants sur des ballons avec à l'intérieur les pictogrammes (officiels) représentant la déficience visuelle, la déficience auditive, les troubles du comportement, les allergies, la déficience motrice a été travaillé par le Groupe « communication », sert de base pour toutes communication autour du « handicap » avec pour slogan « UNE PLACE POUR CHACUN-E ». Lorsque les informations proviennent du groupe « Réseau », le logo ci-contre est utilisé. - Nous utilisons un mailing-liste pour la transmission des informations : événements du territoire, rencontres à venir. Un « Doodle » nous sert à planifier les rencontres. Le groupe autorise la transmission d'informations via cette mailing- liste sur des événements hors territoire ; en lien avec la thématique de la démarche transmis par des membres investis dans le groupe « Réseau ». - Si les informations proviennent d'autres personnes dont nous relayons les messages, le logo ne sera pas apparent. <p>Création sur le site internet d'un glossaire avec les différents sigles et abréviations utilisés par les membres du groupe. (jointe en annexe à cette charte)</p>
<p><i>Prise de décision</i></p>	<p>Les décisions se prendront majoritairement par consensus en accord avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Tous les jalons et les décisions importantes liées à la suite du projet devront être pris de manière collective.</p>
<p><i>Conflit</i></p>	<p>En cas de non-respect de la charte un arbitrage collectif est opéré. En cas d'impasse, le groupe fera appel à une tierce personne pour arbitrer (tuteur du groupe : à valider par le groupe en début d'année)</p>
<p><i>Bilan</i></p>	<p>Retour régulier du fonctionnement du groupe, révision de la charte chaque année si besoin de modification ou d'ajout.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Bilan annuel sur base des critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs : document écrit, document audio ou vidéo. → Bilan en fin d'année sur les formations, les rencontres et intervenants extérieurs. → Bilan annuel en Commission VIE SOCIALE de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, présenté par le Renfort et/ou la coordination Enfance – Jeunesse, accompagné d'un membre hors CCCC, au nom du groupe « Réseau ».